



Bilan carbone Port Atlantique La Rochelle Année 2025

DESCRIPTION & OBJECTIF

Inscrit dans la continuité du précédent projet stratégique, l'un des trois axes du **projet stratégique 2025-2029** du port intègre, dans son action n°10, la poursuite de la décarbonation de l'établissement, en cohérence avec le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

Cela se traduit notamment par la définition d'une trajectoire de décarbonation à l'horizon 2030 et par la construction d'un programme d'actions opérationnelles sur les 3 scopes.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Afin de catégoriser les émissions de GES par poste ou par type d'activité, le port a réalisé son premier bilan carbone en 2013 sur les :

- scope 1 : émissions directes de GES ;
- scope 2 : émissions indirectes associées à l'énergie ;
- scope 3 : autres émissions indirectes de GES.

Deux autres bilans carbone ont ensuite été réalisés sur les données de 2020, puis 2023. Les postes des scopes 1 et 2 sont quant à eux mis à jour chaque année.

LES RÉSULTATS

En 2025, le bilan carbone du port est estimé à **443 tCO₂e** pour les postes liés à l'énergie (scopes 1 et 2).

Le poste d'émissions de GES le plus élevé du bilan carbone 2025 est celui de la drague : bien qu'en légère augmentation par rapport à 2024 (+6%) en lien avec l'activité, il faut noter qu'il présente une diminution de 25% par rapport à l'année 2023. Ceci s'explique par l'utilisation d'une part de carburant alternatif HVO100 depuis 2024.

En complément, une légère augmentation des émissions de GES est constatée en 2025 par rapport à 2024 sur le poste carburant des autres engins terrestres (+7%).

Une diminution des émissions de GES est constatée sur :

- le poste Autres émissions (gaz naturel, bois) : -21% ;
- le poste Electricité : -29%.

Ainsi, en 2025, les émissions de GES sont sensiblement équivalentes par rapport à 2024 sur les scopes 1 et 2.

Bilan carbone des scopes 1 & 2 (tCO ₂ e/an)	2021	2022	2023	2024	2025
Carburant engins/véhicules terrestres et navires	552,0	573,8	533,0	383,0	399,3
Drague	465,6	505,5	468,4	334,9	353,4
Vedette hydrographique	3,6	1,8	2,1	3,3	2,4
Flotte de véhicules	58,9	50,7	46,5	27,5	25,0
Autres engins terrestres*	23,9	15,8	16,0	17,3	18,5
Electricité	60,6	44,5	49,1	44,0	32,8
Bâtiments**	13,1	13,2	13,1	14,0	12,3
Autres postes***	47,5	31,3	36,0	30,0	20,5
Autres émissions	17,2	18,5	17,0	14,4	11,3
Gaz naturel (bâtiment Camaret)	12,6	14,0	11,9	9,4	6,7
Bois (Maison du port)	1,6	1,5	2,1	2,0	1,6
Gaz climatisation	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Total	629,8	636,8	599,1	441,4	443,4

* 1 élévateur à bateau, 1 chariot élévateur et 1 camion grue

** Maison du Port, Camaret, Jeumont, CVM, Gare croisière, tour de l'écluse

*** infrastructures, éclairage voiries, barrières, équipements ferroviaires

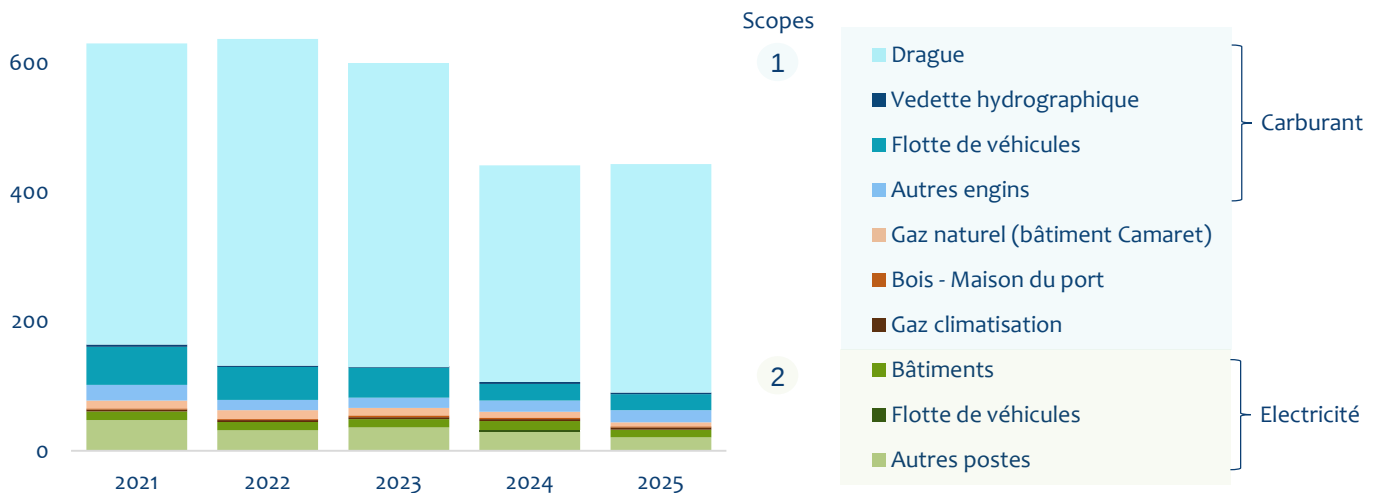


POUR EN SAVOIR PLUS

Périmètre des bilans carbone de Port Atlantique La Rochelle

Scopes du bilan carbone	2013	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Scope 1 : émissions directes de gaz à effet de serre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Scope 2 : émissions indirectes et liées à l'énergie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Scope 3 : autres émissions indirectes	✓	✓			✓		

Le scope 3 intègre des données déplacements (domicile-travail et déplacements professionnels), les travaux réalisés par le port, les amortissements, les achats, etc. Ces postes changeant peu d'une année sur l'autre, et l'acquisition des données étant bien plus complexe que celles des scopes 1 & 2, le scope 3 a seulement été intégré dans les bilans carbone réalisés en 2013, en 2020 et en 2023.

Évolution des émissions de GES sur les scopes 1 et 2 (tCO₂eq/an)

La trajectoire de décarbonation du Port (en cours d'élaboration) s'appuie sur des objectifs de réduction progressive des émissions de GES pour les scopes 1 et 2 liés aux actions suivantes :

- Remplacement de la drague ;
- Décarbonation de la flotte de véhicules ;
- Création d'une boucle énergétique d'autoconsommation collective ;
- Etc.

Des actions visant à réduire les émissions de GES du scope 3 de la chaîne de valeur amont (achats) et aval (vente de prestations) du port sont également en cours de déploiement. En exemple, un plan de mobilité pour les trajets domicile-travail et professionnels.

En parallèle de la mise en place de son plan de transition pour la réduction des émissions de GES, le port développe la contribution carbone en participant à des projets* permettant la séquestration de CO₂ (152 tCO₂eq en 2025).

* Plantation de micro-forêts sur la CDA de La Rochelle du projet « Forêt Bleue », projet collectif de transition agricole du projet « La Terre pour le Climat » et projet agricole collectif « Union Entente ».